« Le pire de tout, c’est d’avoir fait des écoles, des lieux où on est en compétition les uns contre les autres »
Albert Jacquard

En France, l’histoire de la contestation scolaire s’est principalement jouée au sein même de l’institution. C’est dans l’école publique que les militants syndicalistes et les pédagogues engagés ont voulu subvertir « de l’intérieur » un système éducatif autoritaire et inégalitaire. N’attendant pas que le changement vienne d’en haut ou d’à côté, ils ont pensé, mis en œuvre et expérimenté une « pédagogie d’action directe », pour reprendre la formule des premiers instituteurs syndicalistes.

Cette nouvelle livraison de la revue *N’Autre école* se propose d’explorer ces pratiques quotidiennes de rupture, de les faire connaître, de les relier entre elles : dans leur actualité et leur transversalité, de la maternelle à l’université et même au-delà de l’école, mais aussi dans leurs différents héritages. Si notre pédagogie se construit aujourd’hui, dans le vécu des classes et des établissements, elle se ressource aussi auprès des expérimentations et des combats d’hier ou d’ailleurs.
Mutualiser ces tâtonnements, questionner leur portée, tel est l’enjeu et l’ambition de ce numéro à paraître au printemps 2016. Nous avons choisi de privilégier un élément essentiel de rupture avec l’individualisation croissante imposée par le libéralisme dominant : instaurer à l’école le primat du collectif.

Pourquoi, le collectif ?

Historiquement, le modèle « républicain » d’enseignement est conçu au XIXe siècle pour l’école publique en opposition aux démarches d’enseignement mutuel jugées trop émancipatrices : c’est un enseignement frontal dispensé par un maître omniscient et omnipotent à des élèves groupés en classe d’âge et répartis inégalement entre deux systèmes scolaires socialement différenciés (l’école publique et le lycée). Dès lors, les tentatives d’enseignement collectif et parfois mutuel sont confinées dans les marges et parfois réprimées.

Depuis les années 1960, conformément au dogme libéral et aux intérêts des pouvoirs économiques, on assiste à une individualisation des parcours scolaires, accentuée depuis quelques années (orientation psychologisante, évaluation par compétences, aide individualisée hors de la classe, et « accompagnement personnalisé », etc.). Sous couvert d’adapter la pédagogie aux élèves, on est passé d’une pédagogie « différenciée » dans la classe à un éclatement de la classe elle-même, dans le second degré mais aussi dans le premier avec notamment le déploiement des activités périscolaires. Corollairement, l’invention de l’ « échec scolaire » fait intégrer par chaque famille la responsabilité du devenir scolaire de ses enfants.

Face à cette logique d’individualisation, de compétition et de culpabilisation, il importe alors pour nous de retrouver le sens du collectif, parce qu’il est porteur de solidarités et d’égalité.

C’est quoi, le collectif ?

C’est d’abord une structure, la classe, qui constitue une micro-société, composée aléatoirement et donc de manière hétérogène comme toute société, à l’opposé de toutes les filières ségrégatives et de la sélection sociale via la « carte scolaire » ou la constitution de « classes de niveau ».

C’est aussi, et surtout, des pédagogies qui favorisent la coopération en développant des formes collectives d’apprentissage et mutuelles d’enseignement.
C’est enfin un travail d’équipe des personnels intervenant dans la classe ou l’établissement, nécessitant de la souplesse et une certaine autonomie.

Comment, le collectif ?

Restaurer le primat du collectif passe par la revendication assumée de classes hétérogènes à tous les niveaux, forme minimale de résistance à la sélection sociale. Au sein de la classe sont instaurées des formes d'enseignement qui rompent avec l'enseignement frontal : travaux de groupe, échanges, etc. Dans cette perspective, les procédures d'enseignement mutuel, entre élèves, entre groupes d'élèves, entre classes, prennent toute leur place. Enfin, il est nécessaire de développer des pratiques d'évaluation qui rompent avec l'évaluation individuelle par l'enseignant-e comme avec la « méritocratie ».

De telles pratiques ont déjà été mises en œuvre ici et là, souvent en rupture, par des enseignant-e-s engagé-e-s. Si la structuration du premier degré, avec l'enseignant unique, les a facilitées, de nombreuses tentatives ont aussi été développées en collège et en lycée, malgré les contraintes inhérentes à ce niveau. C'est cet ensemble de démarches, dont l'actualité montre la pressante nécessité, que nous nous proposons d'explorer ici, à travers l'expérience et les analyses des un-e-s et des autres.

Nous attendons vos contributions, vos réactions, vos suggestions, etc.
N'hésitez pas à prendre contact avec le collectif de rédaction :
admin@questionsdeclasses.org
Date limite de remise des textes : 30 avril 2016